

turbocut

PISTOLETS D'ABATTAGE



Pistolet d'abattage

Calibre 9 x 17 mm – percussion centrale (central)

Calibre 6,8 x 18 mm – percussion annulaire (rimfire)

Série Blitz :

Blitz-ESS

(ESS = Simple Sûr Puissant)



DE-24-MARLIV18-PTB01

Traduction du mode d'emploi rédigé en allemand

Version : mai 2026



**CE UK
CA**

CIP
T
PTB1110

Avant-propos

Avant toute première mise en service, pour assurer une utilisation sûre et correcte, veuillez **impérativement** lire attentivement cette traduction du mode d'emploi original (version : 5/2026) ainsi que les consignes de sécurité.

Conservez toujours ce mode d'emploi à proximité du pistolet d'abattage.

Le pistolet d'abattage doit être uniquement transmis avec ce mode d'emploi à d'autres personnes également formées.

Vous trouverez différentes traductions du mode d'emploi original rédigé en allemand ainsi que des informations complémentaires sur notre site Internet **www.turbocut.de**



You will find several translations of this manual instruction as well as further information on our homepage www.turbocut.de

Pour obtenir d'autres traductions ainsi que de plus amples informations, scannez le code QR ci-contre :



Contenu de l'emballage

Veuillez vérifier que le contenu de l'emballage est complet et intact.

En cas de pièces manquantes ou défectueuses, contactez immédiatement votre fournisseur.

Quantité	Désignation
1 x	Pistolet d'abattage Blitz-ESS (emballé dans du papier huilé)*
1 x	Traduction française du mode d'emploi original allemand
1 x	Kit de nettoyage (écouvillon, brosses grand modèle et petit modèle)

*) également disponible en option et sur demande en mallette avec cartouches et huile de nettoyage

Fabricant :

turbocut Jopp GmbH
D-97616 Bad Neustadt an der Saale

Contact :

turbocut Jopp GmbH
Kastanienallee 11
D-97616 Bad Neustadt an der Saale
Téléphone : +49 (0) 9771 / 9105-363
Fax : +49 (0) 9771 / 9105-368
E-mail : info@turbocut.de
Site Internet : www.turbocut.de

Sommaire

Avant-propos	2
1. Informations générales	4
1.1 Utilisation conforme	4
1.2 Pictogrammes	4
1.3 Caractéristiques d'identification	5
1.4 Report des informations	5
2. Consignes de sécurité	5
2.1 Consignes générales de sécurité / Normes de sécurité officielles	5
2.2 Utilisation non conforme	6
2.3 État de la technique	6
2.4 Installation correcte	6
2.5 Risque général lié au pistolet	7
2.6 Risque thermique	7
2.7 Non-déclenchement de la cartouche	7
2.8 Exigences à observer par l'utilisateur et restriction d'emploi	7
2.9 Équipement de protection individuelle	8
2.10 Risque résiduel	8
3. Description	8
4. Cartouches d'étourdissement et leur logement	9
5. Mise en service	10
5.1 Contrôle du pistolet	10
5.2 Méthodes alternatives	11
6. Utilisation	11
6.1 Chargement	11
6.2 Retrait du cran de sûreté et armement	12
6.3 Tir	12
6.4 Retrait de la cartouche d'étourdissement usagée	13
6.5 Points d'application pour les différentes espèces animales	14
6.6 Signes d'un bon effet étourdissant	17
7. Dépannage	18
8. Maintenance et entretien	19
9. Élimination	20
10. Caractéristiques techniques	21
11. Spécifications de contrôle et contrôles réguliers	22
12. Garantie	23
13. Annexe	24
13.1 Schémas du pistolet d'abattage	24
13.2 Accessoires et pièces de rechange	26
14. Déclaration de conformité	27
15. Instructions pour le changement de calibre	28
16. Notes	29
17. Remarque importante concernant l'avis de réception	31

1. Informations générales

Dans le texte de ce mode d’emploi, le terme « le pistolet » désigne toujours et exclusivement le pistolet d’abattage Blitz-ESS dans la version correspondante.

LES MENTIONS D’AVERTISSEMENT ET LEUR SIGNIFICATION

Niveau d’avertissement	Conséquences possibles
 Danger	Décès ou blessures graves irréversibles
 Avertissement	Décès ou blessures graves irréversibles
 Attention	Blessures légères ou modérées, réversibles
Remarque	Dommmages matériels

1.1 Utilisation conforme

Le pistolet d’abattage Blitz-ESS est exclusivement destiné à l’étourdissement des animaux d’abattage ou à l’euthanasie d’animaux malades ou blessés. Toute autre utilisation dépassant ce cadre est jugée non conforme.

Le RÈGLEMENT (CE) N° 1099/2009 du Conseil sur la protection des animaux au moment de la mise à mort, ainsi que les dispositions applicables à l’échelle nationale, telles que le Tierschutz-Schlachtverordnung (TierSchlV) en Allemagne, doivent être respectés par l’utilisateur.

1.2 Pictogrammes

	 	 	
Attention	Surface chaude / Avertissement relatif à une atmosphère explosive	Porter une protection auditive / Porter une protection des mains	Respecter le mode d’emploi

1.3 Caractéristiques d'identification

Emplacement des caractéristiques d'identification sur l'appareil :

Tête	Année de production, numéro de série courant
Douille	Fabricant, série, année de production, marque d'agrément, numéro de série courant, nom du produit
Pièce intermédiaire	Type de munition, série, marque d'agrément

1.4 Report des informations

Veuillez reporter les informations correspondantes dans le certificat d'acquisition sur la dernière page de ce mode d'emploi et toujours vous référer à ces informations dans le cadre de demandes ou de la remise à des fins de contrôle.

Ces informations servent de preuve lors des contrôles effectués par le service de santé animale compétent.

2. Consignes de sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité / Normes de sécurité officielles

De manière générale, vous devez respecter les réglementations nationales et internationales en vigueur. Le non-respect ou la non-observation de ces réglementations ainsi que des dispositions légales et des règles de prévention des accidents est susceptible d'entraîner des blessures, des dommages corporels autres et des dommages matériels. Les indications techniques de sécurité fournies dans ce mode d'emploi doivent toujours être respectées.

L'utilisation du pistolet d'abattage Blitz-ESS exige dans tous les cas la prise en compte et le strict respect de la règle de prévention des accidents « Arbeiten mit Viehschussapparaten » (Travailler avec des pistolets d'abattage – Règle 56 de la DGUV (Fédération des caisses allemandes d'assurance accidents)) de la Berufsgenossenschaft (association professionnelle allemande) dans sa version actuellement en vigueur.

Le pistolet ainsi que les cartouches d'étourdissement doivent être conservés dans un endroit sûr de manière à prévenir toute mise en service non autorisée.

2.2 Utilisation non conforme



Il est interdit d'apporter des modifications quelles qu'elles soient au pistolet et/ou aux cartouches d'étourdissement. Il est interdit d'utiliser le pistolet d'abattage dans des atmosphères explosives ou inflammables.

Observez les consignes d'utilisation, de maintenance et d'entretien figurant dans ce mode d'emploi.



Ne pointez jamais le pistolet vers vous ou d'autres personnes.

N'appliquez pas le pistolet contre votre main ni d'autres parties du corps.

Évitez impérativement les tirs dans le vide.

2.3 État de la technique

Le pistolet d'abattage Blitz-ESS est à la pointe de la technique. Des risques peuvent malgré tout émaner du pistolet concerné dans la mesure où celui-ci fait l'objet d'un maniement incorrect ou d'une utilisation non conforme.

Le pistolet d'abattage est fiable dans la mesure où le mode d'emploi ainsi que les indications spécifiques au fonctionnement et les règles de prévention des accidents sont respectés.

Son fonctionnement entraîne cependant des risques.

Ces risques sont les suivants :

- » risque de blessure des doigts et des mains ;
- » risque de perte d'audition dû à des émissions sonores de plus de 75 dB(A) ;
- » risque de blessure en cas de négligence concernant les équipements de protection individuelle lors de l'utilisation du pistolet, des travaux de maintenance et de réparation ainsi que lors du nettoyage et de la désinfection.

Par ailleurs, malgré toutes les mesures de précaution, des risques résiduels non manifestes peuvent subsister. Ces risques résiduels peuvent être minimisés en respectant les consignes de sécurité et le mode d'emploi dans son ensemble.

2.4 Installation correcte



Veillez à un bon éclairage (observez la réglementation applicable concernant la sécurité et la protection de la santé des travailleurs sur leurs lieux de travail). **Le pistolet doit être utilisé exclusivement à la main.**

Veillez à adopter une position stable et sûre et à toujours garder votre équilibre. Évitez d'adopter une posture anormale. Tenez toute autre personne à l'écart du champ d'action. Maintenez la douille dans un état propre et sec, dépourvue de graisses et d'huiles agressives.

Nettoyez le pistolet après chaque journée de travail.

2.5 Risque général lié au pistolet

Le pistolet doit être utilisé uniquement s'il est intact.

Ne laissez jamais le pistolet chargé sans surveillance.

Déchargez toujours le pistolet avant un nettoyage ou une maintenance ainsi qu'avant son stockage.

Chargez et armez le pistolet uniquement juste avant de procéder au tir d'étourdissement.

Les cartouches non usagées et les pistolets non en cours d'utilisation doivent être conservés dans leur emballage d'origine, à l'abri de l'humidité et de toute chaleur excessive.

Le pistolet et les cartouches doivent être stockés de manière à empêcher toute mise en service ou utilisation non autorisée.



2.6 Risque thermique

Ne dépassez pas la fréquence maximale de tirs de **17 tirs par heure**, au risque de subir des brûlures. Ne démontez pas le pistolet tant que celui-ci est chaud.



2.7 Non-déclenchement de la cartouche

En cas de non-déclenchement de la cartouche, patientez au moins 30 secondes avant de retirer la cartouche. Tenez le pistolet dans une position sûre. Au bout de 30 secondes, retirez la cartouche du pistolet et éliminez-la dans les règles de l'art.

2.8 Exigences à observer par l'utilisateur et restriction d'emploi

Le pistolet est destiné à être utilisé par des professionnels majeurs.

Il est interdit de mettre le pistolet à la disposition d'une personne mineure, sauf s'il s'agit là d'un apprenti au métier de boucher. **Tenez le pistolet à l'écart des enfants et ne le laissez jamais sans surveillance.**

Le pistolet doit être manié et entretenu uniquement par un personnel agréé et formé. **Le personnel doit disposer d'un certificat de compétence approprié.**

Travaillez toujours avec concentration. Procédez de manière réfléchie et n'utilisez pas le pistolet si vous êtes déconcentré ou distrait. Interrompez immédiatement votre travail en cas de malaise ou d'indisposition. Observez l'animal avec attention et attendez-vous à des mouvements d'esquive. **Avant l'étourdissement, l'animal doit être immobilisé de manière suffisante et sûre.**

2.9 Équipement de protection individuelle



L'utilisateur et les personnes qui se trouvent à proximité doivent porter une protection auditive adaptée lors de l'utilisation du pistolet. Des gants de protection appropriés sont également recommandés, en particulier dans un environnement de travail frais.

2.10 Risque résiduel

Malgré toutes les mesures de précaution prises, il subsiste des risques résiduels qui constituent un danger pour l'utilisateur.



Lors du déclenchement de l'appareil d'abattage du bétail, des gaz dangereux contenant du monoxyde de carbone et des substances à base de plomb sont libérés et peuvent être inhalés.

Veillez à assurer une ventilation adéquate et une aspiration appropriée sur le lieu de travail lors de l'utilisation de l'appareil !

Utiliser des cartouches sans plomb permet d'éviter les risques liés à l'empoisonnement au plomb.

Les dépôts, tels que les résidus de fumée ou la poussière de poudre, doivent être éliminés immédiatement après utilisation !

3. Description

Le pistolet d'abattage Blitz-ESS est soumis à la directive européenne 2006/42/CE (directive relative aux machines), annexe I, point 2.2.2 « Appareils portatifs de fixation et autres machines à chocs ».

Après l'inflammation de la charge propulsive dans le logement de cartouche, la cheville percutante est propulsée en dehors de la douille avec une longueur définie, avant d'être réintroduite dans le pistolet après l'étourdissement.

Seules des cartouches à percussion centrale de calibre 9 x 17 ou des cartouches à percussion annulaire de calibre 6,8 x 18 homologuées CIP M peuvent être utilisées comme propulseurs.

Pour obtenir les recommandations les plus récentes sur l'utilisation des cartouches, consultez notre site web à l'adresse **www.turbocut.de**

Principe de fonctionnement du pistolet d'abattage

L'énergie de la cartouche propulsive est transférée à la cheville percutante qui est alors propulsée de manière à pénétrer à travers la voûte crânienne de l'animal jusqu'à atteindre son cerveau. Grâce au ressort à cheville percutante intégré et au tampon en caoutchouc, la cheville percutante est freinée à la vitesse zéro et réintroduite dans le pistolet.

Afin de garantir un effet optimal et de préserver le pistolet, l'énergie de la cartouche propulsive (voir Chapitre 4 – Cartouches d'étourdissement) est adaptée à l'animal destiné à l'abattage.

Le pistolet d'abattage Blitz ESS est conçu pour des animaux avec un poids d'abattage de 650 kg max.

Pour les animaux plus lourds, nous recommandons un pistolet avec une cheville percutante à sortie plus longue, par exemple le Bullen Blitz.

Pour l'étourdissement de volailles, lapins et lièvres avec un poids vif supérieur à 5 kg, nous recommandons d'utiliser le Blitz Schlag.

Vous trouverez des informations détaillées sur le pistolet d'abattage Blitz ESS dans le Chapitre 10 – Caractéristiques techniques.



Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.turbocut.de

Vous pouvez aussi scanner le code QR ci-contre :

4. Cartouches d'étourdissement et leur logement

Le pistolet d'abattage Blitz-ESS est spécialement conçu pour des cartouches à percussion centrale et annulaire (« serties » et scellées, calibre 9 x 17 et 6,8 x 18). **Seules ces cartouches certifiées CIP M peuvent être utilisées.**

Pour optimiser les performances du pistolet, nous vous recommandons d'utiliser des cartouches 9 x 17 MaxxTech et Fiocchi ou des cartouches 6,8 x 18 Hilti.

Les cartouches d'étourdissement sont disponibles avec différentes charges pour les diverses espèces d'animaux d'abattage. Le choix de la cartouche doit se faire en fonction de l'espèce et de la taille des animaux.

Choisir la charge adéquate pour l'animal d'abattage concerné garantit une procédure d'étourdissement adaptée à l'espèce et aide à réduire l'usure du ressort à cheville percutante et du tampon en caoutchouc. L'impression, la couleur de l'étiquette ainsi que la couleur des cartouches indiquent la charge des cartouches d'étourdissement.

Le tableau ci-dessous a pour but de vous aider dans vos choix de cartouche :

Cal. 9 x 17	Charge / Niveau d'énergie	Série	Espèce d'animal d'abattage	Cal. 6,8 x 18
Vert	Faible / 3	Blitz-ESS	Porcelets de 5 à 30 kg, moutons et chèvres âgés de moins de 1 an	Bleu
Jaune	Moyenne / 4	Blitz-ESS	Moutons et chèvres (âgés de plus de 1 an), chevaux, porcs d'engraissement, bœufs de race laitière de moins de 500 kg, bœufs de race à viande de moins de 450 kg	
Rouge	Ultra-puissante / 6	Blitz-ESS	Bœufs moyens et jeunes taureaux	Rouge
			Bœufs jusqu'à 650 kg	

Un bon fonctionnement du pistolet d'abattage est garanti dès lors que des cartouches d'étourdissement certifiées CIP M et des pièces de rechange d'origine sont utilisées.

Stockage

Les cartouches d'étourdissement doivent être stockées dans un endroit sec, en veillant à prévenir toute utilisation ou manipulation non autorisée.

Elles doivent être conservées à l'abri de la chaleur et tenues à l'écart des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Veillez à ne pas les stocker avec des substances inflammables ni d'autres substances susceptibles d'accroître les dangers. Les dispositions légales et réglementaires nationales, p. ex. la DGUV Vorschrift 56 (Règle 56 de la DGUV (Fédération des caisses allemandes d'assurance accidents) – dans sa version actuellement en vigueur) doivent être respectées.

Les cartouches d'étourdissement doivent être conservées uniquement dans l'emballage d'origine du fabricant.

Température de stockage	Température de stockage recommandée	Humidité relative de l'air
0 °C à +30 °C	+20 °C	max. 60 %

5. Mise en service

Selon la réglementation allemande relative à la protection des animaux dans le cadre de l'abattage, le pistolet d'abattage doit faire l'objet d'au moins un contrôle de fonctionnement par jour avant le début des activités.

Le pistolet est prémonté en usine pour le calibre 9 x 17.

Le calibre peut être modifié en percussion annulaire 6,8 x 18 à la demande du client.

5.1 Contrôle du pistolet

Recommandé avant et après chaque utilisation.

Assurez-vous que le logement de cartouche ne contient aucune cartouche propulsive. Les pièces actives, telles que la cheville percutante, le ressort à cheville percutante ou le percuteur, ne doivent pas présenter de traces de corrosion.

Contrôlez la position de la cheville percutante. Pour cela, tenez le pistolet en position verticale, en veillant à orienter l'orifice de sortie vers le bas. La cheville percutante doit se trouver à l'intérieur de la douille avec un retrait d'au moins 4 mm, et y rester d'elle-même (voir également Chapitre 7 – Dépannage).

Si la cheville percutante présente un retrait inférieur à celui indiqué, voire se trouve à fleur ou en saillie, elle ne pourra pas être propulsée correctement, et la performance du pistolet sera réduite. Dans ce cas, le ressort à cheville percutante et le tampon en caoutchouc doivent être remplacés.

Avant toute utilisation, contrôlez l'état du tampon en caoutchouc et du ressort à cheville percutante afin de vérifier l'absence de toute trace d'usure. La culasse doit être vissée à la main à fleur de la douille.

N'utilisez jamais le pistolet sans tampon en caoutchouc ni sans ressort à cheville percutante.

5.2 Méthodes alternatives

Contrôlez le pistolet à l'aide d'un bloc de test et/ou d'un instrument de mesure de vitesse, et rédigez un rapport.

Vous trouverez de plus amples instructions à cet effet également dans notre tutoriel vidéo dédié au contrôle de l'usure, disponible sur notre site Internet ou directement via le lien suivant :

Vous trouverez de plus amples informations sur le site
www.turbocut.de

Vous pouvez aussi scanner le code QR ci-contre :



6. Utilisation

Avant toute première mise en service, lisez attentivement ce mode d'emploi, en vous aidant des schémas disponibles en annexe pour une meilleure compréhension.

Vous, l'utilisateur et les personnes à proximité, devez porter une protection auditive. Un son trop puissant peut altérer l'audition.

Avant le début des activités, veuillez vous assurer du bon fonctionnement, de l'intégrité et de la disponibilité opérationnelle du pistolet d'abattage.

Il est interdit d'utiliser le pistolet sans tampon en caoutchouc ou sans ressort à cheville percutante.

Ne maniez jamais le pistolet en le dirigeant vers vous ou d'autres personnes.

Soyez attentif aux mouvements d'esquive de l'animal.

Il est impérativement nécessaire d'immobiliser l'animal de manière suffisante et sûre, conformément aux réglementations applicables (TierSchlV – règlement allemand relatif à la protection des animaux lors de l'abattage).



6.1 Chargement

Dévissez complètement la tête en la tournant vers la gauche, puis introduisez une cartouche propulsive (calibre 9 x 17 ou calibre 6,8 x 18) dans la pièce intermédiaire, en veillant à orienter le collet de la cartouche (épaulement épais sur la cartouche) vers le haut. La pointe de la cartouche « sertie » est orientée vers la cheville percutante.

Revissez complètement la tête à la main en la tournant vers la droite et veillez à bien la serrer. **L'orifice du ressort-bague doit faire face au levier de déclenchement.**

Le pistolet est équipé d'un cran de sûreté.

Lorsque la tête est vissée, le levier de déclenchement est automatiquement poussé en position d'armement. Tournez la bague de verrouillage pour désarmer le pistolet. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre 13 – Annexe.

6.2 Retrait du cran de sûreté et armement

Pour armer le pistolet, tournez le cran de sûreté afin de pouvoir actionner entièrement le levier de déclenchement. Tirez ensuite le percuteur sur l'extrémité arrière jusqu'à ce que le levier de déclenchement s'enclenche de manière audible (« clic »).

Le pistolet d'abattage est à présent prêt à l'emploi.



Lors du chargement du pistolet avec une cartouche d'étourdissement et lors de l'armement du percuteur, le pistolet doit être tenu de manière à ne pas être orienté vers d'autres personnes ou soi-même.

L'armement du pistolet d'abattage ne doit être réalisé que tout de suite avant l'inflammation (actionnement du levier de déclenchement).



Le pistolet ne doit pas être tenu au niveau de la gueule. L'extrémité inférieure du pistolet (d'où sort la cheville percuteuse) doit être dégagée de tout obstacle et de manière générale, ne doit jamais être appliquée contre votre corps ni être recouverte par des membres de votre corps, même pour examiner d'éventuels défauts.

Les pistolets d'abattage chargés ne devant pas être immédiatement déclenchés doivent être déchargés.

6.3 Tir

Pour tirer, le pistolet doit être pris de manière sûre avec les deux mains. La main-guide se trouve alors à proximité du cran de sûreté, et la main-support en dessous. Approchez ensuite la culasse du crâne de l'animal avec calme et précaution, puis appliquez-la contre le crâne de l'animal en exerçant une pression suffisante et tirez immédiatement. Pour déclencher, appuyez à fond sur le levier de déclenchement à l'état déverrouillé avec un ou deux doigts. La cheville percuteuse pénètre dans le crâne de l'animal et l'étourdit. **Utiliser un pistolet d'abattage d'une seule main peut provoquer un étourdissement ou un tir inadéquat.**



Les illustrations au chapitre 6.5 indiquent les points d'application du pistolet d'abattage chez les différentes espèces d'animaux d'abattage.

Le pistolet d'abattage doit être appliqué sur le point d'étourdissement optimal de la voûte crânienne pour l'espèce concernée, en veillant à le placer le plus perpendiculairement possible.

Chez les porcs d'engraissement, le pistolet d'abattage doit être appliqué avec un angle de 25° vers le bas par rapport à la ligne verticale. Le point de percussion optimal empêche le coincement de la cheville percuteuse dans le crâne.

Évitez impérativement les tirs dans le vide.

Effectuez toujours les tirs d'essai uniquement contre des surfaces en bois bien fixées et suffisamment résistantes (p. ex. équerre min. 10 cm x 10 cm).



En cas de défaillance de la munition, le mécanisme de déclenchement doit être à nouveau actionné. Dans le cas où aucune inflammation ne se produit, patientez 30 secondes environ, puis dévissez entièrement la tête et retirez la munition avec prudence au moyen de l'éjecteur. Les cartouches non amorcées doivent être récupérées et conservées jusqu'à leur élimination.



Le percuteur ne doit pas être armé lors du dévissage de la tête.

Contrôle du percuteur

Lorsque la tête est dévissée, vérifiez que la pointe du percuteur ne dépasse pas de la tête, sans quoi une inflammation prématurée risque de se produire lors du revissage. Si le percuteur est défectueux, remplacez-le complètement. Nous proposons pour cela un kit complet.



Les réparations sont réservées au fabricant ou à un de ses mandataires, sauf si l'utilisateur ne monte que les pièces de rechange d'origine recommandées par le fabricant dans le cadre de ses procédures de maintenance (voir Chapitre 13.2 – Accessoires et listes des pièces de rechange).



6.4 Retrait de la cartouche d'étourdissement usagée

Après avoir dévissé la tête, la cartouche d'étourdissement peut être facilement retirée à l'aide de l'éjecteur. Pour ce faire, saisissez l'éjecteur d'une main au niveau de l'évidement et tirez-le vers le haut. La cartouche sort et peut être retirée. Repoussez ensuite l'éjecteur en place. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre 13 – Annexe.

Le logement de la cartouche doit ensuite être immédiatement nettoyé à l'aide de la petite brosse pour retirer les résidus de poudre et autres saletés.

6.5 Points d'application pour les différentes espèces animales

Chez les bœufs, le point d'application du pistolet d'abattage se situe 1 à 3 cm au-dessus du centre du point de croisement de la ligne allant du centre de la corne droite / racine virtuelle de la corne droite au centre de l'œil gauche avec la ligne allant du centre de la corne gauche / racine virtuelle de la corne gauche au centre de l'œil droit. Plus l'animal est âgé, plus le point d'application est haut. Le pistolet doit être appliqué perpendiculairement au front.



Les races à viande, les animaux de croisement, les grosses truies et les gros verrats (animaux reproducteurs) ainsi que les animaux présentant des poids vifs élevés supérieurs à 650 kg doivent être impérativement étourdis avec le modèle Bullen Blitz.



Point et angle d'application pour les **animaux d'abattage jusqu'à 650 kg** :

En présence de cornes, le point d'application se situe env. 1 à 3 cm au-dessus du point de croisement « virtuel » de la ligne allant du centre de la corne gauche au centre de l'œil droit avec la ligne allant du centre de la corne droite au centre de l'œil gauche.

En l'absence de cornes, le point d'application est déterminé en fonction de la racine « virtuelle » de la corne.

Là où les deux moitiés du crâne sont soudées sur le milieu du front, un renflement en forme de peigne peut se former vers l'extérieur chez les taureaux de race à viande et les animaux de croisement, ainsi que chez les grosses truies et les gros verrats. Si et seulement si ce renflement est visible de l'extérieur ou se remarque à l'application, le pistolet d'abattage doit être placé à côté (environ 1 cm à droite ou à gauche de la ligne médiane).



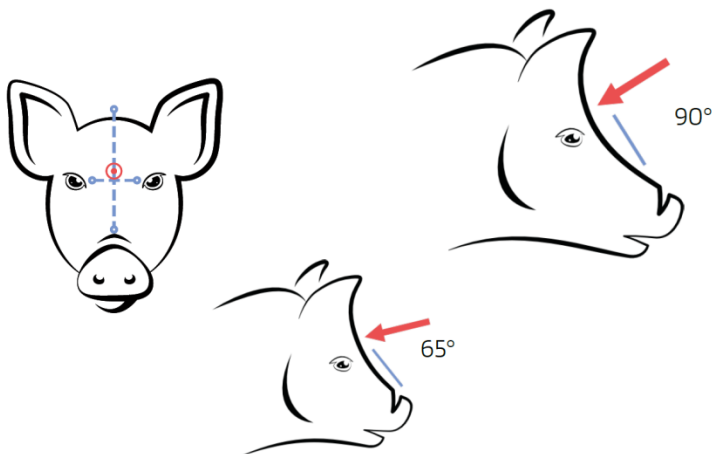
Un ciblage vers le centre doit pouvoir se faire facilement.

L'angle d'application du pistolet d'abattage chez les bœufs est perpendiculaire au front. Veillez à appliquer le pistolet d'abattage bien fermement.

Chez les races présentant une importante pilosité frontale, il est nécessaire de retirer ces poils.

Chez **les grosses truies et les gros verrats** présentant un front / museau retroussé droit, le pistolet d'abattage doit être appliqué à la perpendiculaire. Le point d'application se situe au milieu, env. 2 à 3 cm au-dessus de la ligne « virtuelle » reliant les centres des yeux (< 150 kg = 2 cm au-dessus ; > 150 kg = 3 cm au-dessus).

Chez **les porcs d'engraissement** présentant une tête cunéiforme, le point d'application se situe env. 1 cm au-dessus de la ligne reliant les centres des yeux, en direction de la racine extérieure des oreilles. L'angle d'application est de 65 degrés environ.

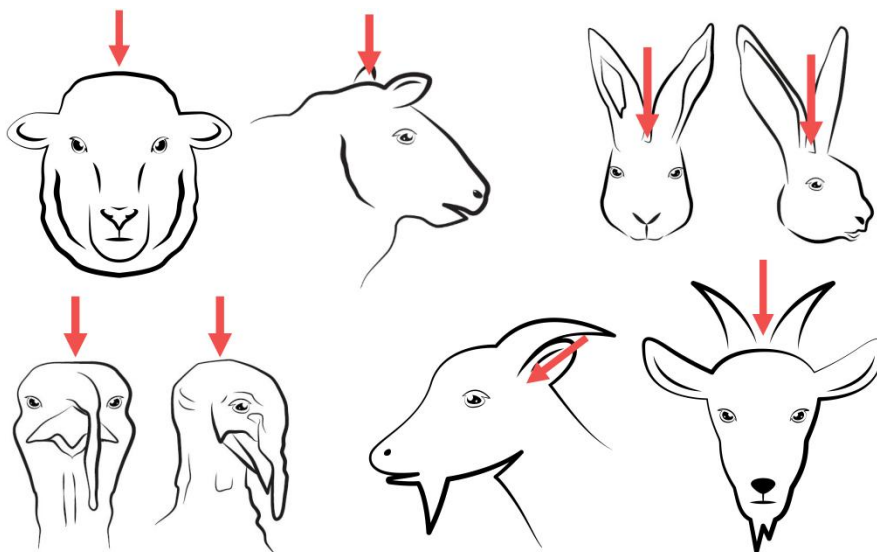


Remarque : Le pistolet à tige perforante chez les porcs est une méthode alternative et ne doit donc être utilisée qu'en cas d'échec de la méthode d'étourdissement agréée et en cas d'abattage à domicile.

Les **chevaux** doivent être étourdis en positionnant le pistolet perpendiculairement au front, environ 1 cm au-dessus du point de croisement de la ligne allant du centre de l'œil droit au milieu de l'oreille gauche avec la ligne allant du centre de l'œil gauche au milieu de l'oreille droite.



Les **chèvres et moutons** avec cornes doivent être étourdis en positionnant le pistolet directement derrière les cornes ou la crête osseuse. Le point d'application chez les moutons sans corne se trouve au point le plus haut du crâne. Le tir doit être effectué en positionnant le pistolet droit vers le bas.



Il est impérativement nécessaire d'immobiliser la tête. Pour cela, il suffit de soutenir la mâchoire inférieure avec la main ou de plaquer la gorge contre un mur.

Le pistolet à tige perforante à lui seul n'est en aucun cas une méthode de mise à mort.

La mort de l'animal ne peut être provoquée que si des régions vitales du tronc cérébral (respiration, pression sanguine, fréquence cardiaque) sont détruites. Afin de garantir la mort de l'animal, l'animal étourdi par le pistolet à tige perforante doit être quoi qu'il en soit dessaigné dans les 60 secondes suivant le tir.

Le pistolet à tige perforante a pour but un étourdissement conforme et approprié avant la saignée.

Un étourdissement suffisant ne peut être garanti qu'en cas d'application exacte du pistolet d'abattage. L'animal doit être immobilisé ; la tête de l'animal avant tout doit être placée et fixée dans une position permettant une application et un maniement sans problème du pistolet d'abattage.

Toute la procédure doit être réalisée avec autant de calme que possible afin d'éviter tout stress et toute douleur à l'animal.



6.6 Signes d'un bon effet étourdissant

- » Effondrement immédiat de l'animal
- » Durant la phase immobile, cou tendu, jambes repliées sous le ventre, puis étirement progressif, aucune tentative de se lever
- » Durant la phase suivante de convulsion, mouvements pantelants non coordonnés
- » Yeux fixes, pupilles dilatées
- » Absence de réflex pupillaire et cornéen (aucun battement de cils lors de l'effleurement des cils ou de la cornée)
- » Absence de mouvements respiratoires au niveau du museau, de la gueule ou du tronc

Au bout de 60 secondes :

- » Absence de mouvements
- » Langue pendante hors de la gueule
- » Queue et oreilles molles
- » Ligne de dos droite (en cas de saignée en position suspendue)

Vous trouverez de plus amples informations sur le site

Internet de l'institut BSI Schwarzenbek :

<http://www.bsi-schwarzenbek.de/neues-links-2/>



7. Dépannage

LA CARTOUCHE PROPULSIVE NE S'ALLUME PAS

Patientez 30 secondes environ. Ensuite, dévissez et ouvrez la tête avec précaution en la tournant vers la gauche (un tour). Retirez la cartouche qui ne s'est pas allumée et remplacez-la.

Avant d'introduire une nouvelle cartouche, contrôlez le percuteur.

Il se peut notamment que la pointe du percuteur soit déformée ou encrassée.

Toutefois, l'origine de la panne se trouve le plus souvent dans la cartouche propulsive. L'humidité peut conduire à une panne totale ou une performance nettement réduite. Vérifiez l'absence de traces de corrosion sur la cartouche propulsive, contrôlez l'impact de la pointe du percuteur sur l'amorce.

En cas de doute :

Renvoyez impérativement le pistolet d'abattage à la société turbocut Jopp GmbH à des fins de contrôle.

LA CHEVILLE PERCUTANTE NE PÉNÈTRE PAS ASSEZ PROFONDÉMENT

Vérifiez que la charge de cartouche propulsive choisie est adaptée ou que le pistolet d'abattage n'est pas fortement encrassé à l'intérieur. En cas d'encrassement, nettoyez le pistolet en profondeur. La cheville percutante doit pouvoir légèrement aller et venir après avoir retiré le ressort à cheville percutante et le tampon en caoutchouc. En faisant rouler la cheville percutante sur une surface plane, vous pouvez contrôler si elle est tordue.

Tenez le pistolet d'abattage non chargé en position verticale, en veillant à orienter l'orifice de sortie vers le bas. La cheville percutante doit encore se trouver à l'intérieur de la douille avec un retrait de 4 mm.

Si celle-ci se déplace jusqu'au bord de l'orifice de sortie ou qu'elle sort, le tampon en caoutchouc et le ressort à cheville percutante doivent être immédiatement remplacés (kit d'usure).

Un mouvement d'esquive de l'animal ou une mauvaise immobilisation de la tête de l'animal peut conduire à un mauvais tir.

LA CHEVILLE PERCUTANTE NE REVIENT PAS EN ARRIÈRE

Dans certains cas, la cheville percutante peut se coincer dans le crâne d'un animal. Une fois retirée et au besoin nettoyée, la cheville doit être réintroduite dans la douille. Si cela s'avère impossible, elle est peut-être tordue (faire un essai de roulement). L'intérieur du pistolet est peut-être encrassé (voir Chapitre 9). De même, le ressort à cheville percutante et/ou le tampon en caoutchouc sont éventuellement usés. Le pistolet nécessite une maintenance. Les composants doivent être remplacés (kit d'usure).

LE RESSORT À CHEVILLE PERCUTANTE ET LE TAMPON EN CAOUTCHOUC S'USENT TRÈS VITE

L'usage de cartouches d'étourdissement plus puissantes que ce qui est recommandé en est souvent la cause. De même, ce problème peut survenir en cas d'utilisation de munitions non adaptées. Utilisez des cartouches adaptées à l'espèce animale.

LE LEVIER DE DÉCLENCHEMENT NE PEUT PLUS ÊTRE ACTIONNÉ

Le ressort-bague est tourné. L'orifice du ressort-bague doit toujours faire face au levier de déclenchement. Le mécanisme de déclenchement est défectueux ou le levier de déclenchement est déformé. Renvoyez immédiatement le pistolet à des fins de contrôle.

8. Maintenance et entretien

La poussière contenant du plomb accumulée à l'intérieur de l'appareil souille les mains lors des opérations d'entretien et de nettoyage. Il existe un risque d'ingérer accidentellement cette poussière toxique.

- Portez des gants de protection adaptés lors de toute intervention sur l'appareil !
- S'il n'est pas possible de porter des gants, lavez-vous soigneusement les mains immédiatement après le travail !

Son entretien régulier est indispensable pour éviter les dysfonctionnements, la corrosion et l'endommagement de l'appareil.

- Vérifiez l'appareil au moins une fois par jour avant de commencer à travailler !
- Éliminez soigneusement les résidus de poudre, plusieurs fois par jour si nécessaire !
- Si vous constatez des défauts, ceux-ci doivent être corrigés sans délai !

Lors de l'utilisation de produits de nettoyage, veuillez respecter la réglementation en vigueur relative aux substances dangereuses (notamment en matière d'étiquetage et de formation).

Les opérations d'entretien et les réparations doivent être effectuées exclusivement par des personnes formées, habilitées et compétentes.

Pour des raisons de sécurité, utilisez toujours des pièces de rechange d'origine. C'est la seule façon de garantir la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

Procédure de maintenance et d'entretien

- » Portez une protection pour les mains (prévention contre les réactions de contact).
- » Dévissez la tête à l'état déchargé.
- » Dévissez la culasse.
- » Retirez le ressort à cheville percutante, le tampon en caoutchouc et la cheville percutante.
- » Nettoyer soigneusement l'appareil à l'aide du kit de nettoyage.

Vous trouverez de plus amples instructions à cet effet également dans notre tutoriel vidéo dédié à la maintenance et à l'entretien, disponible sur notre site Internet : www.turbocut.de

Vous pouvez aussi scanner le code QR ci-contre :



Nettoyez soigneusement la paroi intérieure de la douille, la cheville percutante, le trou de la pièce intermédiaire, l'extérieur du pistolet d'abattage, sans oublier les autres pièces avec les brosses jointes à visser sur l'écouvillon. Les saletés et dépôts grossiers doivent être préalablement ramollis à l'aide d'une huile de nettoyage appropriée (p. ex. Ballistol). Inspectez la cheville percutante avec soin pour vérifier l'absence de corrosion, celle-ci réduisant la force de percussion et pouvant entraîner une fragilisation ou une fissuration. Remplacez toute cheville percutante corrodée.

Lubrifiez légèrement les pièces séchées avec une huile d'entretien (p. ex. Ballistol). Veillez à éviter tout contact du tampon en caoutchouc avec de l'huile. Inspectez le tampon en caoutchouc et le ressort à cheville percutante afin de vous assurer de l'absence de toute trace d'endommagement ou d'usure.

Remplacez la cheville percutante, le tampon en caoutchouc et le ressort à cheville percutante en veillant bien à respecter cet ordre, puis vissez la culasse à la main à fleur sur la douille. La cheville percutante ne doit pas dépasser de la culasse. De même, il est recommandé de nettoyer la tête à l'état démonté avec une huile de nettoyage (p. ex. Ballistol), puis de la lubrifier légèrement à l'huile d'entretien (p. ex. Ballistol).

Pour vous assurer du bon fonctionnement du pistolet, il vous suffit d'introduire l'écouvillon fourni dans la pièce intermédiaire vide et de pousser la cheville percutante en dehors contre la pression du ressort. Celle-ci doit alors sortir par l'extrémité inférieure du pistolet, puis rentrer complètement après le retrait de l'écouvillon.

La pièce intermédiaire (logement de cartouche) doit être également nettoyée. Pour cela, vous devez utiliser la petite brosse.

9. Élimination

Le pistolet d'abattage Blitz-ESS est majoritairement fabriqué à partir de matériaux recyclables. En recyclant certaines pièces et matières premières, vous apportez une importante contribution à la protection de l'environnement.

Le recyclage présuppose un tri des matériaux conforme. Afin de garantir un tel tri, démontez le pistolet dans la mesure où un démontage sans outil spécial est possible.

Rapprochez-vous de vos autorités locales si vous souhaitez recevoir des informations concernant les points de collecte à proximité de chez vous.

Veillez éliminer toutes les pièces du pistolet d'abattage de sorte à prévenir tout risque pour la santé et l'environnement.



Remarque concernant les cartouches non déclenchées :

Ces cartouches doivent faire l'objet d'une élimination conforme aux règles de l'art ou être renvoyées au fabricant. Les cartouches sont des produits dangereux.

Désassemblage des pièces

Composant	Matériau principal	Recyclage
Tampon en caoutchouc / Bague de verrouillage	Plastique	Recyclage plastique
Poignée du levier de déclenchement	Plastique	Recyclage plastique
Tous les autres composants	Acier	Ferrailles

Même si l'élimination est confiée à une entreprise spécialisée agréée, l'exploitant d'un pistolet d'abattage doit s'assurer de la conformité de la procédure !



10. Caractéristiques techniques

Caractéristiques / Modèle	Blitz-ESS				
Référence	3071024 (cal. 6,8 x 18) / 3071034 (cal. 9 x 17)				
Désignation brève	B-ESS				
Type de pénétration	pénétrant				
Longueur de sortie cheville percutante	min. 80 mm				
Retour cheville percutante (automatique)	oui				
Poids	env. 2,23 kg				
Longueur pistolet désarmé	env. 344 mm				
Diamètre cheville percutante	12 mm				
Fréquence maximale de tirs	17 tirs par heure				
Cartouches	CIP M calibre 9 x 17 mm – percussion centrale		CIP M calibre 6,8 x 18 mm – percussion annulaire		
Puissance / Niveau d'énergie	3	4	6	5	6

Mesure acoustique pour les machines à enfoncer les fixations (méthode d'expertise) selon la norme EN 12549:1999+A1:2008 ; calibre 9 x 17 et calibre 6,8 x 18	
Niveau de pression acoustique surfacique L_{pA}	98 dB(A) $\pm$ 3 dB(A)
Pression acoustique d'émission au poste de travail L_{pA} (avec max. 17 tirs/h)	87 dB(A) $\pm$ 5 dB(A)
Niveau de puissance acoustique L_{WA}	111 dB(A) $\pm$ 3 dB(A)
Niveau de pression acoustique d'émission au poste de travail $L_{pA,1s}$	110 dB(A) $\pm$ 5 dB(A)
Niveau de pression acoustique de crête au poste de travail	134 dB(C)

Paramètres clés selon la norme 1099/2009/CE Vitesse $\pm$ 2 m/s et énergie résultante pour les cartouches		
Cartouche / Niveau d'énergie	Calibre 9 x 17 percussion centrale	Calibre 6,8 X 18 percussion annulaire
Vert / 3	50 m/s – 287,5 J	—
Jaune / 4	52 m/s – 311 J	—
Bleu / 5	—	50 m/s – 320 J
Rouge / 6	57 m/s – 374 J	57 m/s – 416 J



Nous attirons expressément votre attention sur le fait que tout écart par rapport aux recommandations de cartouche de la page 9 peut entraîner une usure accrue et que toute autre utilisation, dans le sens du bien-être animal, n'est pas conforme à l'usage prévu.

Mesure vibratoire avec cartouche rouge (460 mg) selon les normes DIN EN ISO 5349-1, 20643 et DIN ISO/TS 15694 et 8662-11	
Vibration de l'ensemble main-bras totale (fréquence évaluée $A_{(8)}$ max. 17 tirs/h)	$< 2,5 \text{ m/s}^2$
Émissions vibratoires totales $a_{h,w,3s}$	$23,4 \text{ m/s}^2 \pm 1,5 \text{ m/s}^2$

11. Spécifications de contrôle et contrôles réguliers

Conformément à l'article 30 de la DGUV Vorschrift 56 (Règle 56 de la DGUV (Fédération des caisses allemandes d'assurance accidents)), l'exploitant d'un pistolet d'abattage doit, en vertu de l'Allgemeine Verordnung zum Beschussgesetz (Règlement général allemand sur la loi allemande sur les essais de tir), remettre le pistolet au fabricant ou mandataire de ce dernier à des fins de contrôle **avant l'expiration d'un délai de 2 ans fin de mois**, et immédiatement en cas d'importants défauts de fonctionnement.

Le délai jusqu'au premier contrôle court à compter de la remise du pistolet d'abattage à l'exploitant.

Le commencement du délai doit être attesté au moyen d'un avis de réception que le fabricant ou distributeur doit joindre à chaque pistolet d'abattage lors de la remise à l'exploitant. Le formulaire correspondant sur la dernière page de cette traduction du mode d'emploi original rédigé en allemand sert de preuve.

12. Garantie

La société turbocut Jopp GmbH garantit l'absence de tout défaut de matériau et de fabrication sur ses pistolets d'abattage. Cette garantie s'applique à condition que le pistolet soit utilisé, manipulé, entretenu et nettoyé de manière conforme, dans le respect de cette traduction du mode d'emploi original allemand, et à condition que son entité technique demeure préservée.

Autrement dit, seuls des consommables, accessoires et pièces de rechange d'origine ou autres produits de qualité similaire doivent être utilisés avec le pistolet d'abattage.

Cette garantie couvre la réparation gratuite ou le remplacement gratuit des pièces défectueuses tout au long de la durée de vie du pistolet. Cette garantie ne couvre pas les pièces soumises à un phénomène d'usure normale, comme par exemple le tampon en caoutchouc et/ou le ressort à cheville percutante.

Toutes les réclamations dépassant le cadre de cette garantie sont exclues dans la mesure où aucune réglementation nationale et internationale contraignante ne s'y oppose. Plus particulièrement, la société turbocut Jopp GmbH ne saurait être tenue responsable de dommages résultant ou consécutifs d'un vice, d'une perte ou de coûts directs ou indirects en lien avec l'utilisation du pistolet d'abattage pour quelque finalité non conforme. En outre, elle n'accorde aucune garantie tacite quant à l'utilisation ou l'adéquation pour une finalité précise.

En cas de défaut, le pistolet d'abattage ou les pièces concernées doivent être immédiatement renvoyés au fabricant ou mandataire de ce dernier à des fins de réparation, d'échange ou de remplacement.

La présente déclaration de garantie Constructeur couvre toutes les obligations de garantie de la société turbocut Jopp GmbH sur le pistolet d'abattage Blitz-ESS et remplace toutes les déclarations précédentes ou simultanées ainsi que tous les accords écrits ou verbaux concernant les garanties.

Homologation C.I.P

Le pistolet d'abattage Blitz-ESS de la société turbocut Jopp GmbH est homologué et certifié. Par conséquent, le pistolet est pourvu d'un numéro d'agrément CIP-T et enregistré auprès de l'organisme d'évaluation de la conformité (OEC) sous la référence **DE-24-MARLIV18-PTB01**.

Ainsi, la société turbocut Jopp GmbH garantit la conformité du pistolet d'abattage avec le type approuvé ainsi que la directive en vigueur.

Les vices et défauts inadmissibles constatés lors de l'utilisation doivent être signalés au fabricant ou à ses représentants.

13. Annexe

13.1 Schémas du pistolet d'abattage

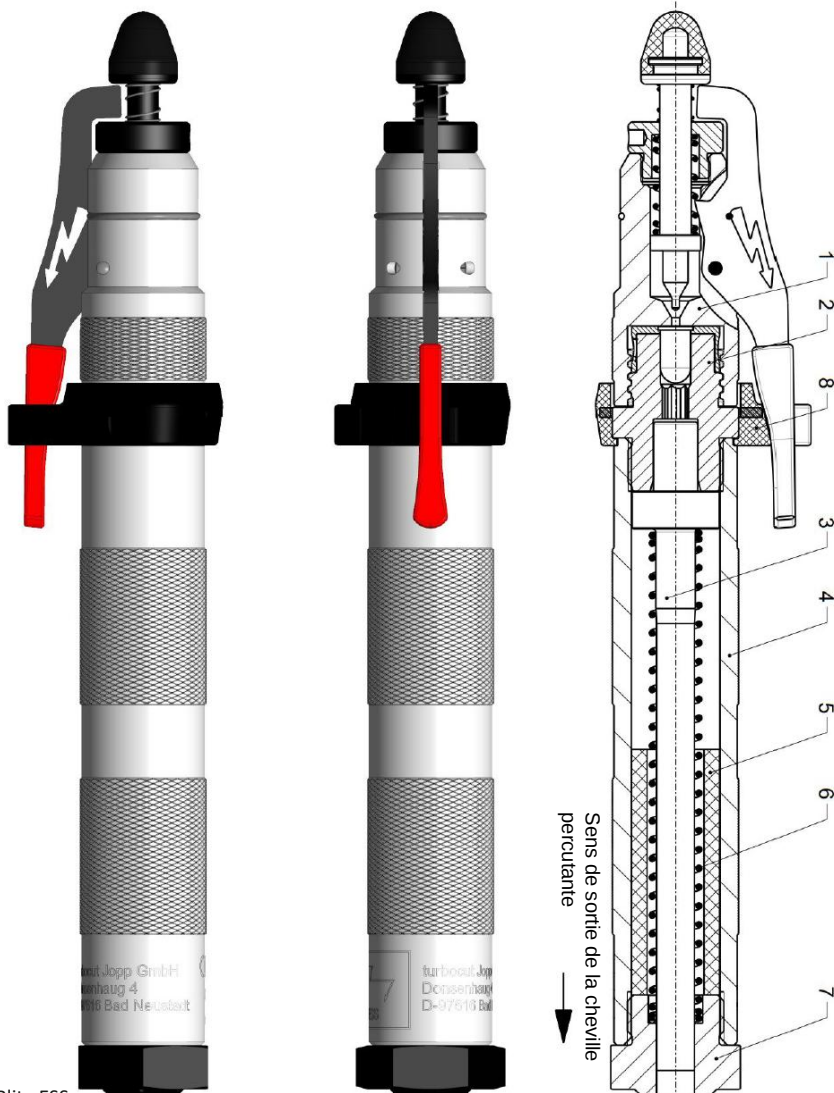


Fig. : Blitz-ESS
(chargé, non armé et sécurisé)

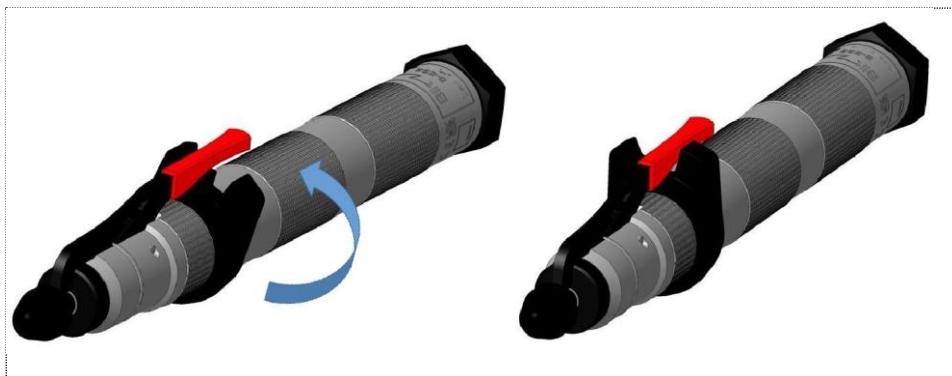


Fig. : Blitz-ESS

(levier de déclenchement en position verrouillée)

Fig. : Blitz-ESS

(levier de déclenchement en position déverrouillée)

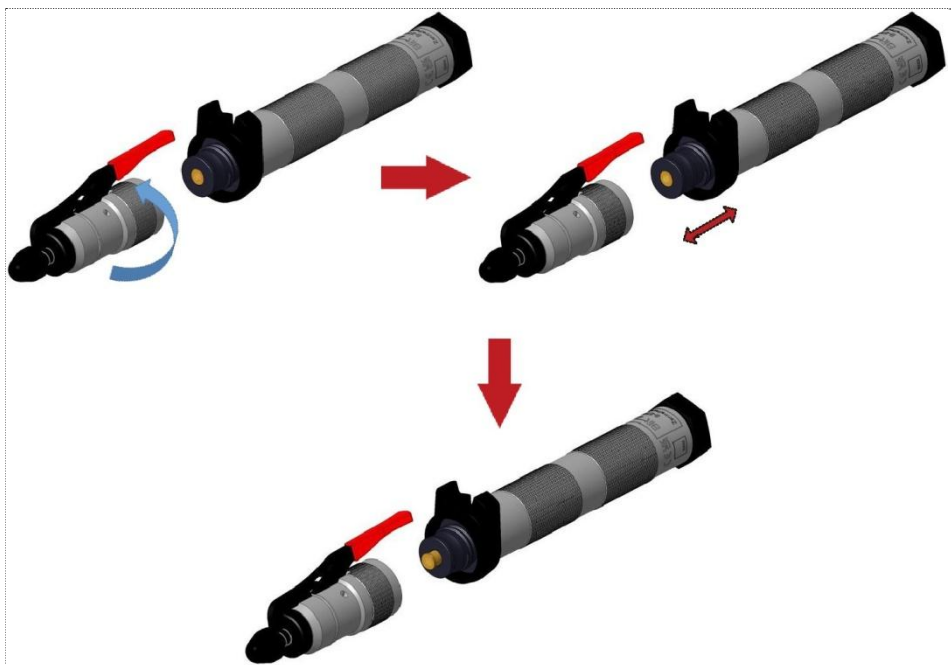


Fig. : Blitz-ESS

(retrait de la cartouche à l'aide de l'éjecteur ; même procédure pour cal. 9 x 17 et cal. 6,8 x 18)

13.2 Accessoires et pièces de rechange

Dans ce chapitre, vous trouverez les accessoires compatibles et les désignations des pièces de rechange des pistolets d'abattage illustrés au chapitre 13.1.

Liste des pièces de rechange pour le pistolet d'abattage Blitz-ESS – Réf. : 3071034		
Position	Désignation	Réf.
1	Tête complète	3080639*
2	Pièce intermédiaire (cal. 9 x 17) avec éjecteur (noir)	3080658
2	Pièce intermédiaire (cal. 6,8 x 18) avec éjecteur (noir)	3080644
3	Cheville percutante	3080641*
4	Douille	3080655
5	Tampon en caoutchouc	3086088*
6	Ressort à cheville percutante	3086093*
7	Culasse	3080157*
8	Bague de sécurité	3080649

Les références portant le symbole * sont disponibles sous forme de pièces de rechange d'origine ou en kit d'usure.

Vous pouvez commander les pièces de rechange d'origine suivantes sur notre boutique en ligne :

Désignation	Réf.
Percuteur complet	3080326
Kit de nettoyage	3080231
Kit d'usure Blitz Kerner / Blitz-ESS	3080228
Traduction du mode d'emploi original rédigé en allemand (version papier sur demande)	3080671

Vous pouvez également commander les cartouches d'étourdissement suivantes :

Niveau E	Désignation	Réf.
5	Cartouche d'étourdissement 6,8 x 18 à percussion annulaire bleue (charge puissante)	3072054
6	Cartouche d'étourdissement 6,8 x 18 à percussion annulaire rouge (charge ultra-puissante)	3072053
3	Cartouche d'étourdissement 9 x 17 à percussion centrale verte (charge faible)	3072042
4	Cartouche d'étourdissement 9 x 17 à percussion centrale jaune (charge moyenne)	3072041
6	Cartouche d'étourdissement 9 x 17 à percussion centrale rouge (charge ultra-puissante)	3072043
6	Cartouche d'étourdissement 9 x 17 à percussion centrale rouge (charge ultra-puissante) FIOCCHI	3072023

14. Déclaration de conformité

Blitz-ESS (traduction)

Déclaration de conformité

conformément à la directive 2006/42/CE – Annexe / point 2.2.2

– Traduction –



Nous, le fabricant :

turbocut Jopp GmbH
Donsenhaus 4
D-97616 Bad Neustadt
Téléphone : +49 (0) 9771/9105-366
Fax : +49 (0) 9771/9105-368
Site Internet : www.turbocut.de
E-mail : info@turbocut.de

déclarons par la présente que le pistolet d'abattage Blitz que nous fabriquons, portant le numéro de série indiqué sur le pistolet pour la série **B-ESS** fournie, est conforme à la directive européenne suivante :

Directive 2006/42/CE

DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU
CONSEIL du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la
directive 95/16/CE (refonte)

Organisme notifié de l'examen CE de
type :

Physikalisch-Technische Bundesanstalt
Bundesallee 100
D-38116 Brunswick

Numéro d'identification de l'organisme
notifié :

0102

Attestation d'examen CE de type :

DE-24-MARLIV18-PTB01

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées lors de la fabrication du produit conformément au
règlement :

DIN EN ISO 12100:2011-03

Sécurité des machines – Principes généraux de conception –
Appréciation du risque et réduction du risque
(ISO 12100:2010) ; version allemande EN ISO 12100:2010

DIN EN 15895:2011+A1:2018

Outils portatifs à charge propulsive – Exigences de sécurité –
Outils de scellement et de marquage ; version allemande
EN ISO 15895:2011+A1:2018

La personne mandatée par turbocut Jopp GmbH pour établir la documentation technique est :

Monsieur
Dr.-Ing. Hubert P. Büchs
Donsenhaus 4
D-97616 Bad Neustadt

Signature
Associé gérant

Bad Neustadt, le 05/08/2025

Adresse postale :
turbocut Jopp GmbH
Kastanienallee 11
D-97616 Bad Neustadt

Contact :
www.turbocut.de | www.schussapparate.de
E-mail : info@turbocut.de
Téléphone : +49 (0) 9771 / 9105-0
Fax : +49 (0) 9771 / 9105-368

Données d'entreprise :
Amtsgericht Schweinfurt HRB 4818
N° TVA : 814496587
Gérants :
Dr.-Ing. Hubert P. Büchs
Dipl.-Wl.Jur. (FH) Frank Ulrich

15. Instructions pour le changement de calibre

Le pistolet d'abattage Blitz-ESS est à la pointe de la technique et conçu pour être utilisé aussi bien pour le calibre 9 x 17 à percussion centrale que pour le calibre 6,8 x 18 à percussion annulaire.

Le pistolet d'abattage est prémonté en usine pour le calibre 9 x 17 et commercialisé sous la référence 3071034.



Pour des raisons de sécurité et pour une fixation au montage optimale lors d'un changement de calibre, l'utilisateur n'est pas autorisé à monter lui-même la pièce intermédiaire.

**Vous trouverez de plus amples informations sur le site
www.turbocut.de**

Vous pouvez aussi scanner le code QR ci-contre :



16. Notes

17. Remarque importante concernant l'avis de réception

L'exploitant d'un pistolet d'abattage doit remettre le pistolet au fabricant ou mandataire de ce dernier à des fins de contrôle avant l'expiration d'un délai de 2 ans fin de mois, et immédiatement en cas d'importants défauts de fonctionnement.

Le délai jusqu'au premier contrôle court à compter de la remise du pistolet d'abattage à l'exploitant. Le commencement du délai doit être attesté au moyen d'un avis de réception (voir au dos) que le fabricant doit joindre à chaque pistolet d'abattage lors de la remise à l'exploitant.

Afin de ne pas rater la date du premier contrôle, nous vous recommandons de conserver cet avis soigneusement avec vos échéanciers.

La présente traduction du mode d'emploi original rédigé en allemand doit être strictement respectée et doit être conservée à proximité du pistolet d'abattage tout au long de la durée d'utilisation de ce dernier.

Il est interdit d'entreprendre des modifications de quelque nature que ce soit sur le pistolet d'abattage.



Ne maniez jamais le pistolet en votre direction ou en direction d'autres personnes !

Le pistolet et les cartouches d'étourdissement doivent être conservés au sec et être stockés de manière à empêcher toute mise en service ou utilisation non autorisée !

Fabricant :

turbocut Jopp GmbH
D-97616 Bad Neustadt an der Saale

Contact :

turbocut Jopp GmbH
Kastanienallee 11
D-97616 Bad Neustadt an der Saale
Téléphone : +49 (0) 9771 / 9105-363
Fax : +49 (0) 9771 / 9105-368
E-mail : info@turbocut.de
Site Internet : www.turbocut.de



Accédez directement à
notre boutique en ligne
www.turbocut.de

En scannant tout
simplement ce code QR

Avis de réception

Cet avis vous servira de preuve de commencement du délai pour les contrôles périodiques selon les indications du fabricant ainsi que pour les contrôles par le service de santé animale compétent.

Si votre distributeur ne l’a pas fait, veuillez reporter les indications nécessaires du bon de livraison ou de la facture sur cet avis.

Le pistolet d’abattage Blitz de la société Turbocut Jopp GmbH

du modèle	
portant le numéro de pistolet	
a été remis le	
par la société / le distributeur	
à	
avec le numéro de ticket / facture	

Échéancier des contrôles	
1	
2	
3	
4	
5	

Société / Distributeur, date, signature, éventuellement cachet du distributeur